



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



14205983

Déposé au Greffe du
TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIÈGE
Division de Verviers
30 OCT. 2014

Le Greffier
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/11/2014 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0817.359.216

Dénomination

(en entier) : **LE LOGIS DES FEES**

Forme juridique : SOCIETE COOPERATIVE A RESPONSABILITE LIMITEE A FINALITE SOCIALE

Siège : 4800 VERVIERS RUE DE SEROULE 17

Objet de l'acte : **DEMISSION + NOMINATION**

L'assemblée générale extraordinaire du 18 septembre 2014 acte:

1. La cession de trois cents (300) parts sociales de Madame Mélina MANSET, N.N : 81.09.08-268-92, domiciliée à 4800 VERVIERS Rue Georges Albert n°81 à Madame Claude CORMEAU, N.N : 73.06.16-238-81, domiciliée à 4800 VERVIERS Route de la ferme Modèle n°69, en date du 18 septembre 2014.

2. La cession de quatre-vingt-cinq (85) parts sociales de Madame Mélina MANSET, N.N : 81.09.08-268-92, domiciliée à 4800 VERVIERS Rue Georges Albert n°81 à Madame Catherine GROSJEAN, N.N : 72.12.07-190-32, domiciliée à 4800 VERVIERS Rue Jules Spinhayer n°16, en date du 18 septembre 2014.

3. La démission de Madame Mélina MANSET, N.N : 81.09.08-268-92, domiciliée à 4800 VERVIERS Rue Georges Albert n°81, de son poste d'administratrice, en date du 18 septembre 2014.

4. La nomination de Madame Agnès CRUSTIN, NN : 67.12.02-360-04, domiciliée à 4821 ANDRIMONT Rue Albert Thomas n°72, au poste d'administratrice avec mandat gratuit, à partir du 18 septembre 2014.

Déposé en même temps, le PV de l'assemblée générale extraordinaire du 18 septembre 2014.

Catherine GROSJEAN
Administratrice déléguée

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature